



Compte rendu de la réunion du 25 Novembre 2010 de la CAP des Secrétaires Administratifs et Assistants de Service Social

Déclaration préalable des élu-e-s FSU (SYGMA-FSU ET SNETAP-FSU)

Cette CAP s'ouvre après des mois de mobilisation pour défendre une autre loi sur les retraites, juste et durable, à une période où l'ensemble des organisations syndicales de notre ministère alerte les parlementaires sur l'état du budget.

Pour l'ensemble des services, ce sont des centaines de suppressions d'emplois, c'est la désorganisation de l'ensemble de la structure du Ministère de l'Agriculture depuis la centrale jusqu'aux services déconcentrés et aux lycées, c'est une attaque violente contre les missions de notre ministère, que ce soit dans les services vétérinaires, l'ONF, les DDI, les DRAAF, l'Enseignement Agricole Public...

Les services administratifs sont encore une fois en première ligne, alors qu'ils ont été déjà laminés, notamment dans les établissements scolaires publics.

Les personnels administratifs, et les SA, charnière entre les missions d'exécution et gestion du personnel sont particulièrement vulnérables et sont en difficultés un peu partout.

Vous vous étiez engagés lors de la CAP de juin dernier à prendre contact avec les autres administrations afin d'améliorer les conditions de travail des agents affectés à Chorus, à ce jour, cinq mois et demi plus tard, qu'en est-il ? En ce qui concerne les personnels des DDI, suite aux fusions, aux transformations des environnements de travail, aux changements dans l'organisation du travail, le malaise est grand, l'avez-vous pris en compte, qu'avez-vous mis en œuvre pour améliorer réellement la situation, le vécu des agents ?

La mise en place de la PFR a généré des injustices alors même qu'elle nous a été annoncée à grands coups de trompes comme la solution qui mettrait fin aux inégalités. Or, par exemple, pour les SA sur missions informatiques, c'est en réalité une perte importante ! La FSU n'a d'ailleurs aucune réponse à ce sujet à son interpellation déjà ancienne. De même, dès la mise en place de ce nouveau système, notre organisation avait attiré votre attention sur l'administration centrale, nous l'avons renouvelé sur les services déconcentrés, et bien sûr sur les établissements scolaires. Notre analyse montre que la « manière de servir » sera l'élément déterminant pour maintenir un niveau de primes équivalent à ce qu'il était auparavant. Nous voyons là, nous l'avons déjà dit, une individualisation doublée d'une compétition entre les personnels extrêmement dommageable pour la collectivité de travail.

Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles et, on le voit, les conditions de rémunération et d'évolution dans la carrière ne respirent pas l'équité et la transparence. Nous avons à ce sujet de nombreuses questions et réclamations à vous poser :

Quelle information est prévue afin que les agents connaissent leur situation et sachent à quel niveau ils vont être classés ?

En cas de mobilité, qui paye le déplacement des agents qui veulent muter afin qu'ils rencontrent les chefs des services qu'ils demandent ?

A t-on l'assurance que ces chefs de service reçoivent absolument toutes les personnes qui demandent un rendez-vous ?

L'administration s'était engagée à organiser deux mouvements par an pour les personnels de l'enseignement. Or, nous constatons encore aujourd'hui qu'il n'en est rien.

En ce qui concerne les arbitrages inter-corps, et les commissions de réforme, nous trouvons tout à fait anormal que cela se fasse sans aucune représentation des personnels concernés.

Nous déplorons enfin le retard pris pour la publication du décret : en effet, il n'est pas admissible qu'une opération de pure politique politicienne, annoncée depuis 6 mois, nous voulons parler du remaniement ministériel, n'ait pas été anticipé par les ministres signataires. Cette négligence des serviteurs de l'État, au

plus haut niveau, met un certain nombre de SA en difficulté, en particulier les agents en fin de carrière qui l'attendent pour partir en retraite.

Tout cela génère chez l'ensemble des agents, où qu'ils soient, un sentiment délétère qui s'étend dans les différents services, les personnels vivant toutes ces situations, ce manque de reconnaissance, ces atermoiements comme relevant du mépris à leur égard.

Approbation du PV

Le procès-verbal de la CAP du 10 Juin 2010 est adopté.

Le procès-verbal de la CAP du 5 Octobre 2010 n'ayant pas été diffusé dans les délais réglementaires sera examiné lors de la prochaine CAP.

1 - Mobilité

La liste des mesures individuelles se trouve en [annexe 1](#).

2 - Détachements

Huit avis favorables ont été donnés sur les huit demandes présentées.

3 – Demandes d'intégrations dans le corps des SA

Les 20 demandes d'intégrations ont toutes reçu un avis favorable.

4 – Demandes de révisions de notation au titre de 2009

Le complément d'information demandé par la CAP de Juin 2010 n'ayant pas été réalisé par l'Administration, la demande sera étudiée lors de la prochaine CAP.

5 - Révisions du taux de modulation de primes au titre de 2009

La CAP maintient le taux malgré l'opposition des représentants du personnel.

6 – Demande de reclassement professionnel

Cette demande n'est pas examinée car l'agent est actuellement en congés longue maladie.

Questions Diverses

- ▶ **PFR** : Les 2400 SA seront informés individuellement du montant de la prime accordée (prime de fonction et prime de résultat) par l'Administration Centrale.
Pour l'année 2010, la PFR sera appliquée à partir de la date de publication du décret du 22 Septembre 2010 attribuant la PFR aux SA. Le montant alloué sera calculé à partir de cette date, soit le 98/360ème du montant annuel.
- ▶ **Mobilité** : Pour toutes demandes de mobilité, l'avis du responsable de la structure d'accueil est indispensable pour que la demande soit étudiée. Il faut donc contacter ce responsable afin qu'il puisse émettre un avis circonstancié. Ce contact peut-être établi par téléphone mais il est préférable qu'il ait lieu lors d'un rendez-vous, ce qui implique des frais de déplacement qui sont actuellement à la charge de l'agent. La question de la prise en charge de ces frais par l'administration a été soulevée et les représentants du Ministère, tout en reconnaissant cette difficulté n'ont pas été en mesure d'apporter une réponse. C'est un point sur lequel il faudra revenir lors des prochaines CAP.
- ▶ **Décret Nouvel Espace Statutaire** : Retardé par le remaniement ministériel, il n'est pas encore signé mais cela devrait intervenir avant la fin de l'année. Son application n'aura pas d'effet rétroactif.

Annexe 1 – Mobilité

SRVP Sous Réserve de la Vacance du Poste

SREPES Sous Réserve du Plafond d'Emploi du Secteur

SRAIC Sous Réserve d'Arbitrage Inter Corps

SRC Sous Réserve des Compteurs

Candidat	N° Poste	Intitulé du Poste	Avis de la CAP
AHRES Samy	72134	SG/SRH/SDMEC/BBC	Favorable SREPES SRVP
ARCHAMBAUD Frédéric	69455	DDTM Gironde SG/Achats et logistique	Favorable
BAPTISTE Marie-Claude	69552	DDT Allier/SEA Agro Alimentaire	Favorable SREPES SRVP
BELLEI Monique	72135	SG/SRH/SDMEC/BBC	Favorable SRVP
BENOIT Arnaud	68798	DDCSPP/VEPHY Logistique	Favorable SREPES
BERTEAU Régine	69438	DRAAF Lorraine/SRFA Formation Initiale	Favorable SREPES SRVP
BLASSELLE Michèle	69273	DRAAF Lorraine/SRAL Phyto	Favorable SREPES SRVP
BOISSON Germaine	72010	Bureau du Cabinet	Favorable
BONHOMME Claudine	69040	DRAAF Languedoc Roussillon	Favorable SRVP
BOUQUET Francine	71956	DPMA/Affaires Générales	Favorable SRVP
BUI Marie-Pierre	69746	Mission Défense	Favorable SRVP - SRAIC
CARTOLARO Céline	72139	SG/SRH/SDMEC/BBC	Favorable
CHAUDET Nicole	69300	DDT Deux-Sèvres/Chasse	Favorable SRVP
CORDAZZO Gisèle	69882	SG/SRH/SDGP/Enseignement Public	Favorable SRAIC
CREANCY Noël	69177	DRAAF Midi-Pyrénées/Gestionnaire Financier Service Régional de Formation	Favorable SRVP - SRAIC
DELVENNE Sylvie	72159	SG/SRH/DMEC/BAAC	Favorable SREPES
DESINAI Nathalie	69731	DGAL/SPRSPP/SD Santé	Favorable
DOUENCE Chantal	69895	SG/SRH/MISIRH	Favorable
DULCIS Danièle	69539	DDT Haute-Savoie/Instructeur Aides Directes PAC	Favorable SRVP
GALLION Céline	69561	DDT Vienne/Suivi Administratif et Tech.	Favorable SREPES SRAIC
GARNIER Sandrine	69189	DRAAF Midi-Pyrénées/Conjoncture Agr.	Favorable
GAUTHERON Murielle	72137	SG/SRH/SDDPRS/BASS	Favorable SRVP - SRAIC
GIROD Danièle	68739	DDT Jura/Aides à la Modernisation	Favorable SRVP - SRAIC
GROLLEAU-TARRADE F.	69298	DDT Deux-Sèvres/Aides Directes	Favorable SRAIC
HEROULT Yvonne	72158	SG/SRH/DMEC/BAAC	Favorable SREPES
JACQUIER Alain	68881	DDT Marne/Mesures Agro-Environnem.	Favorable SREPES
JAUNAS Christelle	69251	DDPP Vienne/VEPHY	Favorable
JOANNY Dominique	71739	INFOMA Corbas	Favorable SREPES
JULIEN CAGNION Sabine	69057	DRAAF Basse Normandie/SRAL Nutrition	Favorable
LAFAYE Sylvie	69457	DDTM Gironde SG/Ress. Humaines	Favorable SREPES SRVP
LAMPALLAIRE Dominique	69597	DRAAF Auvergne/Centres Financiers	Favorable SREPES
LANDELLE Christelle	71820	DAF Guadeloupe/Déclaration Surfaces	Favorable SREPES SRVP
LAPIERRE Monique	69536	DDT Savoie/PHAE	Favorable SREPES SRAIC
LASCROUX Sylvie	71025	DDT/SDDD	Favorable SREPES SRVP
LEMOINE Nina	69763	DGPAAT/SPA/SDPM/Bureau Lait	Favorable SRVP
LEVILLAIN Pierrette	69691	DRAAF Aquitaine/SG	Favorable SRAIC
MAHEUT Nathalie	69050	DRIAIF Ile de France – SDDR-MAPS IDF Nord Pas de Calais- Picardie	Favorable
MANGOLD Yvette	69396	DRAAF Alsace/Formation Développement	Favorable SRVP SRAIC SREPES
MARIE-LUCE Évelyne	72128	SG/SAFSL/SDLP/Bureau de la Sécurité	Favorable SRVP
MARIN Marie-Pierre	71574	DDTM Loire Atlantique/Autorisation Ex.	Favorable SREPES SRVP
	71577	DDTM Loire Atlantique/Aides	Favorable SREPES SRVP
MARTIN Catherine	69217	DRAAF Bretagne/Recensement Agricole	Favorable SRVP - SRAIC
MELET Patricia	69426	DRAAF Lorraine/SRFA Examens	Favorable SREPES SRVP
MERZOUG Driss	69791	SG/SAFSL/SDLP/Commande publique	Favorable
MONTARDON Christophe	71659	DDTM Hérault/Aides Agro-Environnementales	Favorable SRVP
MOREL Roselyne	72148	SG/SRH/DMEC/BAAC	Favorable SRVP
MURGUET Isabelle	68901	DDT Marne/FEDER	Favorable SREPES
NGUYEN Thi Indira	69901	SG/SRH/SDMEC/BAAC	Favorable
PALABE Philippe	69575	ENV Toulouse	Favorable SREPES SRVP
PARUIT Philippe	68986	DDTM Seine-Maritime/Economie Structures	Favorable SRVP

Candidat	N° Poste	Intitulé du Poste	Avis de la CAP
PAVESI Andrée	69236	DRAAF PACA/Assistant RQL	Favorable SREPES SRVP
PENFORNIS Pierre	72157	SG/SRH/DMEC/BAAC	Favorable
PENTIER Francine	72152	SG/SRH/DMEC/BAAC	Favorable SRAIC
PERCHET Liliane	71412	DDPP Bouches du Rhône/VEPHY	Favorable SRVP - SRAIC
RICHARD Martine	69765	DGER/Affaires Générales	Favorable SRVP
RITOUET Catherine	68814	DDTM Haute Corse/SEA	Favorable SREPES SRVP
SAINTE Catherine	69166	DRAAF Nord Pas de Calais/Enquêteur	Favorable SRVP
SALVATORI M. Josée	68824	DRAAF Corse/Adjoint SRFD	Favorable SRVP
SERVIERES Brigitte	72002	DREAL Languedoc Roussillon	Favorable SRAIM - SRC
	69207	DDTM Gard SDDD Nîmes	Favorable SRVP - SRAIC
SIMAH Elvire	72154	SG/SRH/DMEC/BAAC	Favorable SREPES
SIMON Françoise	69796	SG/SAFSL/SDLP/Commande publique	Favorable
TARLET Brigitte	71675	DRAAF Corse/Assistant Direction	Favorable SRVP
TOULZAC Nathalie	69648	IFCE- Direction Générale Pompadour	Favorable
TRAUCHESSEC Roselyne	69829	SG/SSP/SD Synthèse STATISTIQUES	Favorable SRAIC
TWENTYMAN Dominique	71655	DDTM Aude Urbanisme Environnement	Favorable SREPES SRVP
VASSILIS Karine	69994	DDT Tarn/Installation Financement Exp.	Favorable SREPES SRVP
VERNOZY Annie	71606	DRAAF Rhône-Alpes/Formation concours	Favorable SREPES SRAIC